

A St Just le 6 mai 2025.

Négociations des accords : PEE



Une réunion de négociation de nos accords s'est tenue mardi 6 mai 2025. Ces réunions vont se tenir à un rythme soutenu afin de pouvoir finaliser et sécuriser l'ensemble de nos accords, **DUE** (**D**écisions **U**nilatérales de l'**E**mployeur) et usages dans les meilleurs délais dans la mesure où tous nos accords tomberont en août 2026.

Un des points positifs contrairement à ce qui a pu être fait durant le projet « *ambition* », la direction n'a pas la volonté à limiter le nombre de réunions pour certaines négociations. Autre point positif, la **GEPPMM** (**G**estion des **E**mplois et des **P**arcours **P**rofessionnels et **M**ixité des **M**étiers) et les garanties frais de santé sont déjà dans l'accord de transition que la **CGT DS Smith St Just** a ratifié. Un peu de temps de gagné même si notre organisation syndicale pense que d'autres auraient pu y être intégré.

La réunion du jour a surtout porté sur l'accord de méthode, le **PEE** (**P**lan d'**E**pargne **E**ntreprise), le **PERECOL** (**P**lan d'**E**pargne **R**etraite d'**E**ntreprise **C**ollectif) et l'agenda social du second semestre 2025 avec d'ores et déjà un ordre du jour prévisionnel pour chacune des réunions.

La **CGT DS Smith St Just** constate que pour le moment, les choses avancent dans le bon sens, notre organisation syndicale constate aussi que la direction fournit aussi des efforts. La **CGT DS Smith St Just** sait qu'il y aura des points d'achoppement mais avec de la bonne volonté et un dialogue social constructif, les réunions de négociations devraient bien se passer et des accords devraient être trouvés.

Prochaine réunion le mardi 20 mai 2025 sur le temps de travail.

La CGT DS Smith St Just.

